

## Communiqué de presse

Berne, le 28 février 2023

### Dissolution de l'association Work Smart Initiative

**Le mardi 31 janvier 2023, l'assemblée générale de Work Smart Initiative a dissous l'association et a décidé de l'affectation de l'excédent conformément aux statuts.**

L'association Work Smart Initiative a été fondée en mars 2015 par les membres fondateurs SBB, Microsoft Suisse, la Poste Suisse, SRG SSR, Swisscom et Witzig The Office Company. La Mobilière a rejoint l'organisme en mai 2015. L'association avait pour mission de promouvoir des formes de travail flexibles et mobiles par les entreprises en Suisse. Elle avait pour objectif de créer des conditions-cadres motivantes, de mieux couvrir le marché du travail et d'exploiter plus efficacement les ressources et infrastructures. En mars 2017, l'administration fédérale a également signé la Charte relative à l'organisation de modes de travail flexibles et indépendants du lieu. À l'heure actuelle, environ 300 entreprises et organisations l'ont signée.

#### Travail flexible et mobile : de tendance à réalité

En raison de la pandémie, les nouvelles formes de travail sont passées de tendances populaires à une réalité quotidienne directe et généralisée pour les employeurs et les employé-e-s. C'est aussi ce que montrent les derniers résultats de l'étude FlexWork, un projet que Work Smart Initiative mène depuis huit ans en collaboration avec la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW). L'initiative Work Smart a contribué à ce développement en tant qu'organisation pionnière.

Cette évolution a aussi conduit les membres fondateurs à se retirer petit à petit de l'association. Les derniers Work Smart Leaders, la Mobilière et les CFF, ont quitté l'association fin 2022. Les deux entreprises sont des contributeurs de longue date de l'initiative Work Smart et ont fortement contribué à la conception de formes de travail flexibles et mobiles. En raison de nouvelles orientations stratégiques, la Mobilière et les CFF souhaitent désormais se concentrer sur le développement interne de modèles de travail. Le départ des deux entreprises a signifié la perte de la principale source de financement de l'initiative Work Smart.

#### Dissolution de l'association et liquidation

À l'automne 2022, l'ancien comité et la directrice ont examiné en concertation avec les membres les différents scénarios possibles qui permettraient de poursuivre le travail de l'initiative Work Smart. À l'occasion de l'assemblée générale du 31 janvier 2023 à Berne, l'association a été dissoute conformément aux statuts, notamment car le financement et l'engagement nécessaires pour la poursuite de l'association avec les membres restants n'ont pas pu être garantis. De plus, l'assemblée générale a décidé de

transmettre l'excédent d'environ 60 000 francs à la FHNW, qui sera affecté (conformément aux statuts) à la mise en œuvre de l'étude FlexWork 2024.

**Le site web sera disponible pendant encore deux ans**

Les canaux de l'initiative Work Smart seront supprimés d'ici à la mi-mars, à l'exception du site web work-smart-initiative.ch, qui sera encore accessible pendant deux ans afin que le grand public puisse continuer à accéder aux contenus.

**Contact média**

Caroline Hulliger, directrice

[caroline.hulliger@work-smart-initiative.ch](mailto:caroline.hulliger@work-smart-initiative.ch)

079 358 64 40